

Comité scientifique spécialisé temporaire « évaluation de la pertinence et de la faisabilité de la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France »

Programme de la séance du 17 avril 2019

9h00 Accueil des membres et participants

9h30-12h15 Auditions: 1ère partie

Modalités de prescription : quelle participation des prescripteurs durant la phase expérimentale

- Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) pour les douleurs réfractaires aux thérapies accessibles
- Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP) pour les situations palliatives
- Fédération française de médecine physique et de réadaptation-Conseil national professionnel de médecine physique et de réadaptation (FEDMER CNP de MPR)
- Collège de la médecine générale (CMG)
- Ordre national des médecins (CNOM)

12h15-13h15 Pause déjeuner

13h30-14h30 Auditions : 1ère partie (suite)

- Société Française de Neurologie (SFN) pour certaines formes d'épilepsies sévères et pharmacorésistantes
- Société Francophone de la Sclérose En Plaques (SFSEP) pour la spasticité douloureuse de la sclérose en plaques

14h30-15h45 Auditions: 2^{ème} partie

Modalités de distribution/délivrance : quelle participation des dispensateurs durant la phase expérimentale

- Société française de pharmacie clinique (SFPC)
- Société française des sciences pharmaceutiques officinales (SFSPO)
- Ordre national des pharmaciens (CNOP) (contribution écrite)

16h00-16h40 Auditions: 3^{ème} partie

Etats ayant autorisés l'usage thérapeutique du cannabis : qui prescrit, sous quelles formes et voies d'administration, à quels dosages et qui délivre ?

- Pays-Bas
- Allemagne (contribution écrite)

16h40-18h00 Temps de débat du Comité

16 avril 2019 <u>www.ansm.sante.fr</u> Page 1 sur 1